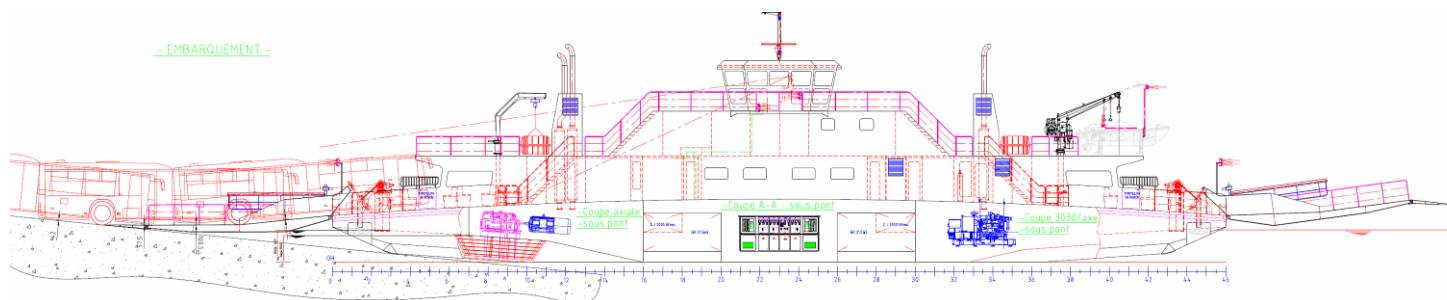


Nantes, le 29 juin 2011

communiqué de presse

Le Département commande la construction d'un deuxième bac de Loire

Le président du Conseil général de Loire-Atlantique Philippe Grosvalet a annoncé aujourd'hui à la société Merré la commande d'un deuxième bac de Loire, dans le prolongement de celui actuellement construit à Nort-sur-Erdre. Un investissement de 7,5 M€ pour les entreprises de Loire-Atlantique.



Deux nouveaux bacs pour la Loire-Atlantique, conçus et fabriqués en Loire-Atlantique ! Si les bacs départementaux n'ont jamais autant servi que ces dernières années (950 000 véhicules et 1 900 000 passagers transportés chaque année), il était temps d'engager leur renouvellement.

En juillet 2010, le Département a conclu, au terme d'une procédure d'appel d'offres européen, un marché pour la fourniture de deux bacs transbordeurs amphidromes rouliers, à passagers, et à coque en acier, avec l'entreprise SEE Merré, chantier naval situé à Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique), pour un montant de 15,7 M€ HT dont 8,2 M€ HT pour le premier.

La construction du premier bac a commencé au début de l'année 2011 et se déroule en deux phases :

- à Nort-sur-Erdre, construction des superstructures, des tabliers et des peaks avant et arrière (extrémités du bac) avec leur mécanisme d'articulation,
- à Saint-Nazaire, construction de la coque et assemblage de celle-ci avec l'ensemble des blocs construits et transportés depuis Nort-sur-Erdre

Ce nouveau navire apportera au service des bacs de Loire :

- **une capacité d'emport plus élevée** (40 véhicules)
- **une vitesse commerciale augmentée** (8 noeuds) grâce à des moteurs plus puissants,

- **des capacités d'embarquement et débarquement des passagers accrues**, de meilleures conditions de transport et de stationnement pour les piétons et cyclistes
- **une fiabilité accrue** et donc une disponibilité renforcée

Le second bac faisait l'objet d'une **tranche conditionnelle** au marché. « *Le Département se félicite de **travailler avec des entreprises de Loire-Atlantique au savoir-faire reconnu**, et il fait le nécessaire pour conforter leurs compétences et leur implantation* », déclare le président du Conseil général Philippe Grosvalet. « *La construction du premier navire donne entière satisfaction et il est important que **nous apportions des perspectives à ces entreprises**. C'est pourquoi j'ai décidé de **confirmer sans attendre la commande ferme du second navire*** ». Celui-ci, d'un coût de 7,5 M€, sera réalisé en 16 mois.